

MONTANTS DES LICENCES - DROITS - AMENDES REGIONAUX

Adopté lors de l'Assemblée Générale du 29 juin 2024

TARIFS SAISON 2024/2025



AFFILIATION / LICENCES						REAFFILIATION LIGUE	
Taille des clubs	GSD/GSR - GSA LOISIR & UGS	GSA DEP VOLLEY+ BEACH+PARA + Club Jeune	GSA REG VOLLEY+ BEACH+P ARA	GSA NAT VOLLEY+ BEACH+P ARA	Bassin Pratique CLUB JEUNE	PREMIERE AFFILIATIO N GSA - GSD - CLUB JEUNES BASSIN DE PRATIQUES	
0 à 30 licenciés	37€	120€	217€	301€	37 €	19 €	31€*
31 à 70 licenciés	37€	120€	217€	301€	37 €	19 €	54 €
71 à 130 licenciés	37 €	120€	217 €	301€	37 €	19 €	99 €
131 à 250 licenciés	37 €	120€	217€	301€	37 €	19 €	167€
251 à 350 licenciés	37 €	120€	217€	301€	37 €	19 €	188 €
350 à 410 licenciés	37 €	120€	217€	301€	37 €	19 €	209 €
> 411 licenciés	37 €	120€	217 €	301€	37 €	19 €	230 €

* si club jeunes et bassin de pratique 50% / ou 1ère affiliation

LICENCES JOUEURS	FFvolley	Assurances Facultative	REV.	LBVB	Total G.S.A.
COMPETITION VOLLEY-BALL					
PROFESSIONNELLE	121,00€		LR 22€ - LNV 22€		
SENIORS-M40-MASTER	50,00€	0,58€		23,00€	73,58€
M21	50,00€	0,58€		23,00€	73,58€
M18	50,00€	0,58€		17,00€	67,58€
M15 à M13	26,00€	0,58€		13,00€	39,58€
M11 à M9	26,00€	0,58€		11,00€	37,58€
M7 - BABY VOLLEY	15,00€	0,58€		4,00€	19,58€
Evénementielle/Pass smashy	0,00€	0,00€		0,00€	0,00€
COMPETITION OUTDOOR					
SENIORS	31,00€	0,58€		17,00€	48,58€
M21	31,00€	0,58€		17,00€	48,58€
M18	31,00€	0,58€		17,00€	48,58€
M15 à M7	18,00€	0,58€		9,00€	27,58€
BABY				4,00€	4,00€
COMPETITION PARA VOLLEY					
SENIORS-M40-MASTER	17,00€	0,58€		12,00€	29,58€
M21-M18	15,00€	0,58€		12,00€	27,58€
M15 à M11	12,00€	0,58€		12,00€	24,58€
PASS PARAVOLLEY	8,00€	0,58€	4,00€		12,58€
COMPETITIONS libres					
COMPET'LIB	31,00€	0,58€		7,50€	39,08€
PASS COMPET'LIB	12,00€	0,58€	6,00€		18,58€
OPTIONS					
OPEN	18,00€			0,00€	18,00€
SURCLASSEMENTS Double	25,00€			11,00€	36,00€
SURCLASSEMENTS Triple	30,00€			11,00€	41,00€
MUTATIONS					
VOLLEY NATIONAL SEN >> M18	139,00 €			21,00 €	160,00€
VOLLEY REGIONAL SEN >> M18	80,00€			16,00€	96,00€
VOLLEY DEPARTEMENTAL SEN >> M18	80,00€			11,00 €	91,00€
OUTDOOR SEN >> M18	49,00€			16,00€	65,00€



PARAVOLLEY>>18	46,00€				46,00€
MUTATION EXCEPTIONNELLE	80,00€			16,00€	96,00€
ENCADRANTS (arbitres, entraîneurs)	139,00 €			21,00 €	160,00€
LICENCES ENCADRANTS					
DIRIGEANT	30,00€	0,58€		6,00€	36,58€
jeunes arbitres M15 à M9	20,00€	0,58€		14,00€	34,58€
Entraîneurs, Arbitres et soignants	38,00€	0,58€		16,00€	54,58€
Pass bénévoles	5,00€	0,58€	4,00 €	0,00€	9,58€
LICENCES VOLLEY POUR TOUS					
VPT (OPTION : VOLLEY LOISIR SOFT VOLLEY)	21,00 €	0,58 €	10,00€	2,50 €	34,08 €
LICENCES CLUB JEUNES					
JOUEURS ENCADRANTS	0,00 €			0,00€	0,00€
RENOUVELLEMENT venant Club Jeune	3,00 €	0,58 €	1,50 €	0,00€	5,08 €
LICENCES MULTIPLES au sein d'un même G.S.A.					
Obtention d'une licence ENCADRANT/JEUNE supplémentaire	5,00€				5,00€
Obtention d'une licence JOUEUR supplémentaire à partir M18	13,00€			6,00€	19,00€
LICENCE TEMPORAIRE					
1 mois	7,00 €	0,58 €			7,58 €
3 mois	16,00€	0,58 €			16,58 €

	Droits - Engagements Epreuves Régionales
MONTANTS	EPREUVES
	CHAMPIONNATS REGIONAUX VOLLEYBALL
	Payable à l'engagement
251 €	Redevance CHAMPIONNAT PRE-NATIONAL
752 €	Participation aux frais de déplacement des arbitres et frais de gestion Masculin
376 €	Participation aux frais de déplacement des arbitres et frais de gestion Féminin
55 €	Indemnités Arbitrages PRE-NATIONAL par équipe
	Facturation en 2 fois : Octobre et janvier et facture de régularisation en mai.
	La Ligue versera l'indemnité aux arbitres
15€	Indemnité du marqueur payée par l'équipe recevante
	Payable à l'engagement
225 €	Redevance CHAMPIONNAT REGIONAL
376 €	Participation aux frais de déplacement des arbitres et frais de gestion.
27.50 €	Indemnité Arbitrages REGIONAL par équipe
	Facturation en 2 fois : Octobre et janvier et facture de régularisation en mai.
	La Ligue versera l'indemnité aux arbitres
15€	Indemnité du marqueur payée par l'équipe recevante
	Payable à l'engagement
13 €	Redevance équipe en championnat jeunes
	Redevance équipe aux Inter-Départementaux jeunes
21 €	Redevance en coupe de Bretagne seniors
13 €	Redevance en coupe de Bretagne jeunes
0,33 € / Km	INDEMNITE KILOMETRIQUE SUIVANT LE TARIF FEDERAL
	(Base de calcul des frais de déplacement pour un véhicule)
0,33 € / km.	PEREQUATION KILOMETRIQUE PAR DIVISION REGIONALE
	(Calculs du lissage des frais de déplacements pour 2 voitures)



	Amendes	Montants
CAS	RECLAMATION	
1	Droit de contestation après réclamation sur feuille de match)	16 €
	COMMISSION	
2	Frais de dossier pour examen de litige ou réclamation par commission autre que le C.S.R.	84 €
3	Amende intervention C.R.S.R.	63 €
	COMMISSION REGIONALE SPORTIVE (C.R.S.))	
	RELATIVES AUX REPORTS DE MATCH / ENGEGEMENT	
4	Demande de modification de date ou inversion match après les dates limites	10 €
5	Demande de modification de lieu après les dates limites	5€
6	Demande de modification d'horaire après les dates limites	5€
7	Modification de dates, d'horaire ou de lieu non conforme (+ frais de déplacement de(s) arbitre(s)	57 €
8	Présentation tardive d'une demande d'engagement	10 €
0	FEUILLE DE MATCH	
9	Feuille de match non postée selon prescription ou scannée si absente F.D.M.E.	7.05.6
	Amende par jour de retard : 1 ^{er} au 7 ^{ème} jour	7.05 €
11	Amende par jour de retard : 8 ^{er} à 1 mois	50 € (Forfait)
12	Amende retard 1 mois et plus	115 € (Forfait)
13	Renouvellement de retard : 1 ^{er} au 7 ^{ème} jour>	14 €
14	Renouvellement de retard : 8 ^{ème} jour à 1 mois >	99 € (Forfait)
15	Renouvellement de retard : 1 mois et plus	209 € (Forfait)
	LICENCES	
16	Licence non présentée	4€
17	Maximum par feuille de match	9€
	RESULTAT NON COMMUNIQUÉ SUR INTERNET	
18	Résultats non saisis sur internet selon prescription si absence de F.D.M.E.	
19	1ère faute	14 €
20	2 ^{ème} faute	28 €
21	3ème faute	34 €
22	Retard dans la transmission des documents	18 €
23	Non transmission des documents	37 €
	TERRAINS	
24	Défaut des terrains ou installations	9€
25	Retard dans la mise en place des matériels	2,35 €
	FORFAITS & PENALITES	
26	Forfait 1er cas : Pas déclaré en temps utile ou administratif : Seniors>	37 €
27	Forfait 1er cas : Pas déclaré en temps utile ou administratif : jeunes (Excellence – Performance)	26€
28	Forfait 2ème cas : Déclaré en temps utile ou administratif : Seniors	27 €
29	Forfait 2ème cas : Déclaré en temps utile ou administratif : Jeunes (Excellence – Performance)	16 €



	Technical Individue at 1986, and	
30	Forfait 3ème cas : Forfait général en cours de saison : Seniors	142 €
31	Forfait 4ème cas : Forfait général avant la 1ère rencontre : Seniors	78 €
32	Forfait 4 ^{ème} cas : Forfait général avant la 1 ^{ère} rencontre : Jeunes	31 €
33	3ème forfait non justifié pour le club : Seniors	142 €
34	3ème forfait non justifié pour le club : Jeunes >	78€
35	Forfait en Inter-Départementaux : Jeunes	10 €
37	Forfait en finales régionales : Pas déclaré en temps utile ou administratif : Seniors	63 €
38	Forfait en finales régionale : Pas déclaré en temps utile ou administratif : Jeunes	42 €
39	Forfait match de barrage ou de classement : Pas déclaré en temps utile ou administratif : Seniors	63 €
40	Forfait match de barrage ou de classement : Déclaré en temps utile ou administratif : Seniors	31 €
41	Forfait en coupe de Bretagne : Après parution des poules : Seniors	26€
42	Forfait en coupe de Bretagne : Après parution des poules : Jeunes	26€
42	ronait en coupe de Bretagne . Après parution des podies . Jeunes	206
42	COMMISSION REGIONAL ARBITRAGE (C.R.A.)	FF C
43	Absence justifiée ou non et remplacement non prévue d'un arbitre de couverture : amende réclamée au club qu'il représente	55€
44	Absence justifiée ou non et remplacement non prévue d'un arbitre de couverture de-delà de 3 absences pour le même club : amende demandée au club qu'il représente	73 € par absence
45	Absence d'un arbitre aux finales Excellences	55€
46	Absence non justifiée et replacement non prévu d'un arbitre individuel)	37€
47	Retard justifié, arbitrage totalement assuré (Déduite de l'indemnité)	2€
48	Retard justifié, arbitrage partiellement assuré (Déduite de l'indemnité)	5€
49	Retard justifié, arbitrage non assuré (Déduite de l'indemnité)	9€
50	Retard non justifié, arbitrage totalement assuré (Déduite de l'indemnité)	3€
51 52	Retard non justifié, arbitrage partielle assuré (Déduite de l'indemnité)	7 € 31 €
53	Retard non justifié, arbitrage non assuré (Déduite de l'indemnité) Faute technique d'arbitrage (Match à rejouer)	Remboursement de
33	Taute technique à arbitrage (Match à lejouer)	l'indemnité arbitrage
54	Marqueur non licencié	Tarif licence dirigeant + 1€
55	Avertissement (carton jaune)	50€
56	Pénalisation (carton rouge)	80€
57	Expulsion (cartons jaune et rouge tenus ensemble)	100€
58	Disqualification (cartons jaune et rouge tenus séparément)	150€
	COMMISSION REGIONALE TECHNIQUE (C.R.T.) -	
	CENTRE REGIONAL ENTRAINEMENT ET FORMATION	
59	Inscription DRE1 (BEF5) CA: certificat d'animateur	120 €
60	Inscription DRE CI certificat d'initiateur (BEF4)	120 €
61	Inscription recyclage entraineur région	90 €
62	DRE2	90€
63	Inscription Inf' aux entraîneur	42 €
64	Inscription D.R.E.1. M5 – Volley santé – Licencié Bretagne	90 €
65	Inscription D.R.E.1. M5 – Volley santé – Licencié hors Bretagne	120 €
66	Inscription entraineur régional Beach	94 €
67	Stagiaires : 3 jours	90 €
68	Stagiaires : 4 jours	
	Certification en club	115 €
69		50€
70	VAEF Validation par les acquis de l'expérience	100€
	DEVOIRS D'ACCUEIL ET DE FORMATIONS (D.A.F.)	
1		
71		292 £
71 72	Absence d'arbitre de couverture ou arbitre de couverture non licencié au 31 août Défaillance partielle D.A.F. arbitre jusqu'à maximum	293 € 209 €



73	Défaillance totale D.A.F. arbitre jusqu'à maximum	794 €
	COMMISSION FINANCES	
74	Règlement tardif des dettes relatives aux péréquations	11 % de la dette
75	Règlement tardif des dettes relatives aux engagements souscrit auprès de la Ligue	2 % de la dette par mois de retard
76	Frais d'organisation d'Assemblée Générale	139 €